**Réponse 1** :

La promotion d’une pêche durable et respectueuse, la sensibilisation des populations à la protection de l’environnement, la réduction de la pollution et l’adoption de politiques de conservation.

En limitant les activités humaines néfastes, telles que la pêche industrielle ou la destruction d’habitats, ces zones permettent également aux écosystèmes de se renouveler et de retrouver leur fonctionnalité.

Il peut également soutenir les [activités de pêche artisanale](https://www.int-res.com/abstracts/meps/v384/p33-46) en préservant les stocks de poissons et en fournissant des zones de reproduction.

**Réponse 2 :**

-Réduire la pollution plastique. ...

-Gérer durablement les ressources **marines**. ...

**-Protéger** les écosystèmes **marins**. ...

-Réduire les émissions **de** gaz à effet **de** serre. ...

 - Éviter les produits chimiques toxiques.